



## **ANF ASSOCIATION NEUCHATELOISE DE FOOTBALL**

### **REGLEMENT DE LA COUPE NEUCHATELOISE DES JUNIORS(CNJ)**

**Saison 2011-2012**

#### **Objectif**

La CT de l'ANF organise chaque année la coupe neuchâteloise des juniors A, B, C et D. Cette compétition se dispute par élimination et comprendra, selon le nombre d'équipes, des tours préliminaires. Ces derniers ont lieu en début de saison.

La grille du championnat et de la coupe renseigne les clubs sur les dates retenues.

La coupe de juniors A –B –C –D s'adresse depuis cette saison à toutes les équipes inscrites dans le football de base, y compris les équipes inscrites en CCJL.

Les vainqueurs des finales des catégories A – B – C seront qualifiés pour les finales romandes qui se dérouleront à Bulle en Gruyère, le samedi 16 juin 2012. Organisation AFF.

#### **Le règlement (CNJ) comprend les points d'application suivants :**

1. La participation à la coupe neuchâteloise est obligatoire pour tous les clubs mais limitée à une équipe par club pour les juniors D.
2. Chaque joueur pouvant jouer en championnat du football de base (régional et CCJL) est aussi qualifié pour la coupe des juniors.
3. Un joueur faisant partie du cadre d'une équipe de football élite (avec double passeport) ne peut pas jouer en CNJ.
4. Dans les catégories A et B ,en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, prolongation de 2x15 minutes puis, en cas de nouvelle égalité , de 5 tirs au but.
5. Pour les juniors C et D, en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, il sera procédé aux tirs au but (5 pour les C et **4 pour les D**).
6. Si le terrain du club recevant est indisponible (pas d'éclairage, état, etc.), le match est inversé et doit être joué à la même date sur le terrain de l'adversaire.  
A défaut, ce match sera joué tel que planifié initialement ou sur un terrain désigné par l'ANF, **dans les 10 jours, ceci avec le même arbitre.**
7. les finales se déroulent sur terrain neutre, sauf proposition et accord des clubs finalistes. La convocation est établie par l'ANF.
8. Les matchs de coupe peuvent être avancés, mais en aucun cas repoussés.
9. Une coupe est remise au vainqueur de chaque catégorie, ainsi que 20 médailles à chaque finaliste (18 en juniors D). La coupe reste définitivement propriété du club.
10. Les vainqueurs de la coupe neuchâteloise A, B et C participent obligatoirement aux finales romandes des vainqueurs de coupe qui ont lieu au mois de juin 2012.

**A N F – Commission Technique  
et Juniors  
28 juillet 2011/pb**